AVIS DIVERS

ACCESS2NET

Société en commandite par actions au capital de 6 492 113,40 €.
Siège social : 36, rue du Mont Thabor, 75001 Paris.
429 669 732 R.C.S. Paris.

Avis aux titulaires de BSA Décembre 2002

Se reporter également à l'avis publié par Access2Net dans le présent bulletin sous la rubrique « Emissions et cotations – Valeurs françaises – Bons, obligations et autres titres».

La société Active Portfolio Management, titulaire de 170 801 bons de souscription d'actions Access2Net (la « Société) émis le 19 Décembre 2002 par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société donnant droit chacun à la souscription d'une (1) action de la Société jusqu'au 31 Décembre 2007 au prix d'exercice de 7,75 € par action (les « BSA Décembre 2002 »), est informée qu'en vertu de la délégation qui lui a été conférée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 22 Juin 2006, le Gérant de la Société a décidé, le 27 Juin 2006 et le 6 juillet 2006, de procéder à l'émission de 940 886 bons de souscription d'actions qui seront attribués gratuitement aux actionnaires de la Société (les « BSA Juin 2006 »), dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

I.— Modalités de l'émission et caractéristiques des BSA Juin 2006

Nombre de BSA Juin 2006 émis - Le nombre total des BSA Juin 2006 émis et attribués gratuitement aux actionnaires s'élève à 940 886.

Quotité d'attribution des BSA Juin 2006 - Un (1) BSA Juin 2006 sera attribué gratuitement pour chaque action existante de la Société, soit au total 940 886 BSA Juin 2006. Seuls les actionnaires dont les actions sont inscrites en compte au 11 Juillet 2006 après clôture de la séance de bourse, auront droit à cette attribution. L'attribution gratuite des BSA Juin 2006 sera effective à compter du 13 Juillet 2006.

Parité d'exercice des BSA Juin 2006 – Prix de souscription des actions à émettre en cas d'exercice des BSA Juin 2006 – Deux (2) BSA Juin 2006 donneront le droit de souscrire une (1) action ACCESS2NET de 6,90 euros de nominal chacune, au prix unitaire de 8 euros par action, à libérer intégralement en numéraire à la souscription.

Forme et mode d'inscription des BSA Juin 2006 - Les BSA juin 2006 seront délivrés sous la forme au porteur à l'exception de ceux délivrés aux titulaires d'actions inscrites sous la forme nominative, qui seront délivrés sous cette forme.
Les bons de souscription d'actions seront inscrits sur le compte de chaque personne identifiée par les intermédiaires habilités comme étant actionnaire à l'issue de la séance de bourse du 11 Juillet 2006.

Droits attachés aux BSA Juin 2006 - Les seuls droits attachés aux BSA Juin 2006 seront de permettre aux titulaires de souscrire des actions nouvelles de la Société. Tout exercice de BSA Juin 2006 sera irrévocable. Dans le cas où un titulaire de BSA ne disposerait pas d'un nombre suffisant de bons pour souscrire un nombre entier d'actions Access2Net, il devra faire son affaire personnelle de l'acquisition sur le marché du nombre de bons nécessaires à la souscription d'un tel nombre entier d'actions Access2Net. Les BSA formant rompus pourront être cédés sur le marché pendant leur période de cotation.

Période d'exercice des BSA Juin 2006 - Les titulaires de BSA Juin 2006 auront la faculté de souscrire des actions nouvelles Access2net à tout moment à partir du 13 Juillet 2006 et jusqu'au 27 Juillet 2006 inclus.
Les BSA Juin 2006 qui n'auront pas été exercés le 27 Juillet 2006 au plus tard deviendront caducs et perdront toute valeur à cette date.

Augmentation de capital potentielle après exercice des BSA Juin 2006 - En cas d'exercice de la totalité des BSA Juin 2006 émis à l'occasion de l'opération projetée, le capital social serait augmenté d'un montant nominal de 3 246 056,70 € par création de 470 443 actions nouvelles de 6,90 € de nominal chacune.

II.— Caractéristiques des actions issues de l'exercice des BSA Juin 2006

Nature, forme et mode d'inscription en compte des actions - Les actions nouvelles émises seront nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, Access2Net pouvant procéder à l'identification des actionnaires par l'intermédiaire de la procédure dite des « titres au porteur identifiable ».
Les droits des titulaires des actions nouvelles seront représentés par une inscription en compte à leur nom chez les intermédiaires habilités, dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Droits et obligations attachés aux actions - Les actions nouvelles, émises par Access2Net sur exercice des BSA juin 2006, seront de même catégorie et seront assimilées, dès leur inscription à la cote du Marché Libre d'Euronext Paris, aux actions Access2Net déjà inscrites à la cote du Marché Libre d'Euronext Paris.

Date de jouissance des actions - Les actions nouvelles, émises par Access2Net sur exercice des BSA Juin 2006, porteront jouissance à compter du 1er janvier 2006 : elles jouiront des mêmes droits que les autres actions de la Société et, en particulier, donneront droit, le cas échéant, à la totalité des distributions de dividendes décidées au titre de l'exercice 2006 et des suivants.

Négociabilité des actions - Les actions nouvelles seront librement cessibles, sauf exceptions prévues par la loi et les cessions d'actions s'effectueront conformément à la loi.

Cotation des actions - Les actions nouvelles seront inscrites à la cote du Marché Libre d'Euronext Paris (Code ISIN : FR0004167062, Mnémonique MLACC) à compter de leur émission, le jour du règlement livraison, soit le 4 août 2006.

Droits et obligations attachés aux actions - Les actions nouvelles seront de même catégorie et seront assimilées, dès leur cotation sur le Marché Libre d'Euronext Paris, aux actions Access2Net déjà inscrites à la cote du Marché Libre d'Euronext Paris.

Afin de préserver les droits du titulaire de BSA Décembre 2002, le Gérant de la Société a décidé, le 27 Juin 2006 et le 6 juillet 2006, d'émettre 170 801 BSA Juin 2006 supplémentaires au profit de la société Active Portfolio Management, à la condition expresse qu'elle exerce au plus tard le 27 Juillet 2006 les 170 801 BSA Décembre 2002 encore en vigueur à ce jour.

Les 170 801 BSA Juin 2006 supplémentaires émis, le cas échéant, au profit de la société Active Portfolio Management auront les mêmes caractéristiques que les BSA Décembre 2002. En outre, ils ne feront pas l'objet d'une demande d'inscription à la cote du Marché Libre d'Euronext Paris SA et ne pourront être cédés par leur bénéficiaire.

Le Gérant.

0610566